

- **Météo France**
04 79 34 00 70.
- **Office de tourisme**
04 79 88 68 00.
- **Régie des parkings**
04 79 88 26 68.
- **Scolaire**
04 79 35 78 66.
- **Services techniques**
04 79 35 02 13.
- **Valvital**
04 79 35 38 50.
- **Accueil loisirs Bord du lac**
04 79 63 22 01.
- **Accueil loisirs Franklin "Les Portes du soleil"**
04 79 88 15 12.
- **Accueil loisirs Liberté "Les petites canailles"**
04 79 61 32 95.
- **Accueil loisirs Marlioz "La Planète des mômes"**
04 79 35 33 90.
- **Direction des accueils de Loisirs**
04 79 34 29 41.
- SANTÉ**
- **Centre antipoison**
04 72 11 69 11.
- **Clinique Herbert**
08 26 30 64 64.
- **Hôpital**
04 79 88 61 61.
- ASSOCIATIONS**
- **Espace curistes**
04 79 88 68 09.
- **MJC**
04 79 35 24 35.
- **Union des consommateurs**
04 79 88 16 72.

SUIVRE
maintenant nous suivre quotidiennement sur :

Facebook
Libéré

  Twitter
@LeDL73

JOINDRE :
Port 73100 Aix-les-Bains
Rédaction : 04 79 35 01 16 ldredaialesbain@ledauphine.com
Publicité : 04 79 35 01 16 patrick.enjalbert@ledauphine.com

le négociant une petite somme à régler par mois malgré tout, tantôt il menace de rompre le bail... Pas simple. « Je ne veux pas les virer. De

être à l'abri des mauvais payeurs. Pensez-vous ! Le premier refuse l'indexation annuelle du loyer. L'autre estime qu'il a d'autres priori-

Tribunal de Grande Instance de Chambéry, la ville d'Aix présente la particularité de compter de nombreux bailleurs privés possédant

situations qui ne rassurent pas les bailleurs, même s'il existe la Garantie Risque Logement. Mais le pire, pour eux, semble être la loi Alur,

donc qu'attendre ». Plus que jamais, les bailleurs ont besoin d'aide pour y voir clair !
Muriel BERNARD

Les conseils prodigués par les professionnels du droit aux propriétaires



Les professionnels du droit ont rappelé les fondamentaux.

Notaire, avocat, huissier, conciliateur de justice, responsables d'associations de propriétaires ou d'informations sur le logement... Ils étaient tous réunis lundi soir au centre des congrès pour éclairer et conseiller les pro-

priétaires privés sur leurs droits et leurs devoirs de bailleurs. Trop souvent, ces professionnels du droit sont appelés à la rescousse pour des conflits qui auraient pu être évités si des démarches avaient été faites en amont.

Première chose : bien choisir son locataire. Le prix du loyer ne doit pas dépasser 30 % de ses ressources. Celui-ci doit fournir bulletins de salaires, avis d'imposition, contrat de travail et attestation d'assurance. D'anciennes quittances de loyers sont préférables, qui permettront, en ces coordonnées, de se renseigner sur le profil du candidat locataire. De même, la personne qui se porte caution doit être fiable et solvable.

Deuxième chose : un état des lieux très rigoureux, avec photos à l'entrée puis à la sortie du locataire.

Le bail, ensuite. Attention aux modèles imprimés sur internet : ils sont souvent périmés. Mieux vaut l'acheter en

librairie, en vérifiant qu'il s'agisse bien de la dernière version. Mais le mieux reste un bail notarié, qui fera foi en cas de litige.

Réagir tout de suite

En cas de loyer impayé, il faut réagir tout de suite. D'abord en questionnant le locataire sur ses problèmes éventuels et lui proposer un étalement. Même minime, le paiement doit avoir lieu tous les mois. Si le problème persiste, consulter un conciliateur de justice qui va rechercher une solution entre les parties, en contactant le cautionnaire, par exemple.

En cas d'échec, il reste la saisie du tribunal de grande instance de Chambéry, qui pourra prononcer, lors d'une

audience, un commandement à payer puis un avis d'expulsion, deux mois plus tard. Mais les délais sont très longs et pendant ce temps, l'argent n'arrive pas. Mieux vaut essayer de régler le conflit à l'amiable, et vite. « Certains attendent d'avoir des dizaines de milliers d'euros d'impayés avant de réagir. C'est foutu, à ce stade » ont insisté les professionnels.

M.B.

Des permanences existent en Maison de Justice et du Droit (dont une à Aix-les-Bains). Lieux et horaires des permanences et coordonnées des partenaires sur le site internet du CDAD de la Savoie : <http://www.cdad-savoie.justice.fr/>

FORMATION | Peyrefitte Esthetician School a fait valoir son savoir-faire samedi aux futurs élèves Succès des portes ouvertes avec des inscriptions à la clé

Samedi, la journée portes ouvertes de l'École Peyrefitte a connu un beau succès avec la venue de 75 personnes en provenance de la Savoie, de la Haute-Savoie, du Nord Isère, de l'Ain et même deux familles de Clermont-Ferrand ! Tout au long de cette journée, les parents et futurs élèves ont pu découvrir la filière de l'Esthétique et du Bien-être ainsi que les infrastructures : formations du CAP Esthétique Cosmétique, du Bac pro Esthétique Cosmétique Parfumerie avec une option classe européenne et les métiers des

soins du corps, BTS des Métiers de l'Esthétique, de la Parfumerie et de la Cosmétique option Management, Formation Marque et Cosmétologie ainsi que la formation SPA Manager.

À l'issue de la journée, de nombreuses inscriptions ont d'ores et déjà été enregistrées, mais toute personne qui n'a pu se déplacer ce samedi et qui souhaite découvrir ces différents métiers, ainsi que les formations qui permettent d'y accéder, peuvent se renseigner au 04 79 34 25 11.



C.S. Parents, futurs élèves en compagnie des responsables de l'École dont Eric Viroi, délégué régional

